

Librio

Simone Veil
Pensées libres

choisies et présentées par
Olivier Rozenberg



Pensées libres

Simone Veil

Pensées libres

*choisies et présentées
par Olivier Rozenberg*

Librio
Inédit

Couverture : © Philippe Ledru / akg-images

E.J.L., 2021

EAN 9782290257159

Sommaire

Introduction	9
--------------------	---

Première partie

DÉPORTATION, JUDAÏSME ET MÉMOIRE

1. Traverser l'enfer	23
2. Témoigner de la Shoah	31
3. Être juive	41

Deuxième partie

LA CAUSE DES FEMMES

4. La dépénalisation de l'avortement	55
5. Les femmes dans la société	59
6. Les femmes en politique	64

Troisième partie

UNE FEMME POLITIQUE RÉPUBLICAINE ET EUROPÉENNE

7. Une fonctionnaire humaniste	73
8. Républicaine	76
9. Européenne	86

Quatrième partie

UNE FEMME DE CARACTÈRE

10. Une personnalité	97
11. Ce qu'ils disent d'elle	101

Sources principales	109
Remerciements	111

Introduction

Simone Veil n'a pas laissé beaucoup d'écrits personnels. Elle aimait pourtant les mots. Elle avait plongé dès l'enfance dans la lecture et fut, sa vie durant, une grande amatrice de littérature, classique et contemporaine. Elle prit scrupuleusement, tout au long de sa carrière, des notes des réunions auxquelles elle assistait – y compris au Conseil des ministres où ce n'est pas l'usage. Des pages couvertes de son écriture serrée remplissent aujourd'hui plusieurs dossiers aux Archives nationales. Elles frappent par leur caractère factuel : les commentaires y sont presque absents.

La vie professionnelle de Simone Veil fut, en partie, un combat pour trouver le mot juste. Magistrate à la direction des affaires civiles dans les années 1960, elle joua un rôle majeur dans la modernisation du Code civil. Dans ce travail de préparation des textes législatifs, le Droit est affaire de mots. On voit par exemple, dans un dossier législatif de décembre 1966, que les termes d'« autorité parentale » sont systématiquement substitués à ceux de « puissance paternelle »¹. Devenue ministre en 1974, elle mit au centre du dispositif législatif sur l'IVG la notion de « détresse » pour décrire la situation d'une femme désireuse d'avoir recours à l'interruption volontaire de grossesse. Le mot suggère à la fois que l'avortement n'est pas un acte anodin et que la femme seule doit en décider puisque aucune condition objective ne peut venir valider ou invalider cet état.

C'est peut-être cette révérence envers les mots, doublée d'une pudeur certaine et d'une grande maîtrise de soi, qui explique

1. Archives nationales 20030569/36.

sa réserve devant l'écriture intime. Magistrate, elle a co-signé un livre sur l'adoption, dont elle était l'une des meilleures spécialistes pour avoir préparé la loi de 1966². À 80 ans, elle publia son autobiographie, *Une vie*, seule véritable contribution écrite en près de quarante ans de vie publique³. L'immense succès du livre manifesta ce que son décès en 2017 et sa panthéonisation l'année suivante confirmèrent, à savoir l'incroyable ferveur populaire dont elle bénéficiait et bénéficie encore.

Pour qui aime Simone Veil, la rareté de ses écrits personnels frustre autant qu'elle interroge. Une fois refermé *Une vie*, comment poursuivre l'amical dialogue avec elle ? Certains de ses discours ont été édités voire rassemblés⁴. Cependant, ces heureuses initiatives butent parfois sur un écueil : elles se focalisent sur un seul aspect de la biographie de Simone Veil quand l'ancienne ministre a vécu, d'une certaine façon, plusieurs vies, tout en faisant preuve d'une extrême cohérence d'une étape à l'autre. En outre, pour le dire simplement, les longs discours tenus comme ministre, parlementaire ou présidente de la Fondation pour la mémoire de la Shoah, parfois datés, n'échappent pas toujours aux figures imposées, et donc impersonnelles, de l'exercice. Il est également difficile d'ignorer que certains de ces textes furent préparés par d'autres, y compris son mari, même si elle les relisait et annotait toujours scrupuleusement, comme en témoignent ses proches⁵

2. Clément Launay, Michel Soulé, Simone Veil, *L'Adoption. Données médicales, psychologiques et sociales*, Éditions sociales françaises, Paris, 1968.

3. L'ouvrage a été publié aux Éditions Stock, en 2007. C'est bien parce que le présent livre cherche à poursuivre l'écoute de Simone Veil au-delà d'*Une vie* qu'on ne trouvera presque pas d'extraits issus de ses Mémoires dans les pages qui suivent.

4. Notamment : Simone Veil, *Mes combats*, Bayard, Montrouge, 2016, qui porte sur une variété de sujets et s'étend sur une trentaine d'années ; Simone Veil, *Discours 2002-2007*, Le Manuscrit, Paris, 2007, qui se focalise sur les discours tenus en tant que présidente de la Fondation pour la mémoire de la Shoah ; Simone Veil, *Les hommes aussi s'en souviennent*, Stock, Paris, 2004, avec Annick Cojean, qui reprend le discours de 1974 sur l'IVG ; les discours de réception à l'Académie française (Points, Paris, 2018) ou encore les annexes de Simone Veil, *Une vie*, Stock, Paris, 2007.

5. Voir par exemple la préface de Anne-Marie Revcolevschi à *Discours 2002-2007*, *op. cit.* Nous avons ainsi sélectionné certains extraits qui peuvent donner le sentiment, parfois à tort et souvent à raison, de ne

ainsi que les nombreuses ratures en marge des discours tapés pour être lus. La lecture de ces discours, quelque peu répétitive, permet cependant de repérer ce que l'on peut appeler des pépites : une digression, un passage plus personnel au milieu d'un texte très officiel ou encore une réflexion précise sur un sujet qui lui tient à cœur. Certains développements touchent en effet à une complexité et à une profondeur qui ne sont pas ordinaires dans les discours politiques.

Cet ouvrage constitue précisément une collection de ces pépites. Celles-ci ne sont pas seulement issues de discours et d'interventions officielles mais également de nombreux entretiens donnés par Simone Veil, qu'il s'agisse d'interviews dans les médias ou d'échanges au long cours avec des journalistes, biographes et documentaristes⁶. Plusieurs récits de la déportation ont également été considérés. La plupart des citations de ce livre, mais pas toutes, sont issues de propos tenus à l'oral. La conversation offre à l'évidence une spontanéité qui lui sied, y compris pour préciser certains points et ouvrir, au milieu d'une phrase, une digression amenant, par association, un nouveau sujet. À cet égard, il faut souligner, après d'autres⁷, ce qu'il y a de construit dans le passage à l'écrit de propos oraux. La restitution des silences, des petites impuretés du langage oral, des hésitations de vocabulaire constituent autant de choix éditoriaux⁸. Il est important de le garder à l'esprit notamment pour la lecture des entretiens donnés aux radios, télévisions et documentaires audiovisuels qui n'étaient pas destinés à être couchés sur le papier.

La sélection des extraits réalisée pour ce livre n'obéit qu'à la logique d'un vagabondage curieux et bienveillant⁹. Ce qui

pas avoir été écrits par Simone Veil, en assumant le caractère collectif et hiérarchisé d'une partie du travail politique de production d'écrits à mesure qu'avancait le vingtième siècle.

6. Voir la liste des sources à fin de l'ouvrage.

7. Voir par exemple l'introduction de Claude Lanzmann à la version livre de *Shoah*, Fayard, Paris, 1985.

8. Des choix qui nous échappent en partie dans la mesure où nous nous appuyons souvent sur des entretiens déjà transcrits par ses biographes ou des journalistes.

9. Et partiel : il reste en effet bien des documents à consulter pour être complet, des interviews aux discours officiels.

m'a semblé intéressant, à un titre ou à un autre, est fidèlement rapporté et sourcé. Certaines phrases s'imposaient à l'évidence. Celle du discours de 1974 lors de la présentation de la loi dépenalisant l'avortement : « Je voudrais tout d'abord vous faire partager une conviction de femme – je m'excuse de le faire devant cette Assemblée presque exclusivement composée d'hommes : aucune femme ne recourt de gaieté de cœur à l'avortement. Il suffit d'écouter les femmes. C'est toujours un drame et cela restera toujours un drame. » Ou la réplique lancée aux séides du FN venus interrompre un meeting en 1979 : « Vous ne me faites pas peur, pas peur du tout ! J'ai survécu à pire que vous, vous n'êtes que des SS au petit pied. » Ou encore l'intense conclusion de son discours des soixante ans de la libération d'Auschwitz : « Venus de tous les continents, croyants et non-croyants, nous appartenons tous à la même planète, à la communauté des hommes. Nous devons être vigilants, et la défendre non seulement contre les forces de la nature qui la menacent, mais encore davantage contre la folie des hommes. Nous, les derniers survivants, nous avons le droit, et même le devoir, de vous mettre en garde et de vous demander que le "plus jamais ça" de nos camarades devienne réalité¹⁰. »

Ces phrases, devenues des sortes de bien commun de l'espace public, figurent évidemment dans cet ouvrage. Mais le lecteur trouvera également nombre d'interventions moins célèbres donnant à voir une diversité de facettes de la pensée de Simone Veil : sa conviction de l'intransmissibilité de l'expérience concentrationnaire, son judaïsme culturel, humaniste et mémoriel, ses mots sur la prison, l'adoption ou le sida, ses analyses de la rupture anthropologique que constitue la maîtrise par les femmes de leur fécondité, son libéralisme et son anti-ultralibéralisme, sa réticence à assumer une carrière politique de tout premier plan pourtant à sa portée, ses harangues à Strasbourg contre la frilosité vis-à-vis de l'Europe de l'Est après 1989...

10. Commémoration internationale du soixantième anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz-Birkenau, Pologne, 27 janvier 2005. Simone Veil y prit la parole au nom de l'ensemble des victimes juives.